



Fiche d'inscription licencié Saison 2022 (+ nouvelle licence 2021)

Nom : _____ Prénom _____
 Date de Naissance : _____ Sexe : F / M
 Nationalité : _____ Lieu de Naissance : _____
 Saison 2021 : Nouvelle licence Renouvellement Mutation (Joindre le formulaire de licence et/ou mutation espacetri2.0)
 Adresse : _____

Adresse mail : _____ @ _____ Tél : _____ Portable : _____

CERTIFICAT MEDICAL DATANT DE MOINS de 3 mois (pour nouvelle licence)
 OU si renouvellement de moins de 3 ans avec QUESTIONNAIRE MEDICAL

Tarifs 2022 (licence du 29 Septembre 2021 au 31 Décembre 2022) :

Catégories	Licence FFTRI <u>hors assurance</u>	Cotisations club
Enfants (Jusqu'à 2003)	30,7 € <input type="checkbox"/>	55 € * <input type="checkbox"/>
Adultes (A partir de 2002)	86,7 € <input type="checkbox"/>	75 € * <input type="checkbox"/>
Adultes loisirs	27,7 € <input type="checkbox"/>	75 €** <input type="checkbox"/>

Règlement en ligne sur le site FFTRI ainsi que le choix des assurances (coût à part)
 * plus achat de la trifonction club obligatoire à la 1ere licence ** plus achat T-Shirt course à pied club

Tarifs saison 2022 des licences en options : (licence à compléter séparément /pas de rajout de cotisation si licencié FFTRI Nasatri /certificat médical Vélo en compétition/règlement FAL à lire/ Achat maillot bleu compétition)

Ufolep Vélo (cyclo sportive, VVT, route compétition) 1^{er} octobre 2021 au 31 aout 2022

Adultes à partir de 2004 76,40 €
 Jeunes à partir de 2010 38,10 €

Autorisations et Règlement Intérieur :

J'autorise l'utilisation de mon image par le Club pour diffusion éventuelle dans la presse locale, édition de calendriers ou albums photos pour le compte du NaSaTri ou sur le site Internet et réseaux sociaux.

J'autorise les responsables ou encadrants du NaSaTri à prendre toutes les mesures nécessaires pour que moi-même licencié reçoive les soins d'urgence, médicaux ou chirurgicaux, en cas d'accident et être transporté à l'hôpital le plus proche ou celui désigné par les services médicaux ou d'urgence prenant en charge l'accidenté

J'approuve et je respecte le Règlement Intérieur (signer également en bas du RI)

Le ____/____/____ Signature :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom Prénom / Tél : _____

Nom Prénom / Tél : _____

Taille Tenues : (XS - S - M - L -XL -XXL- XXXL / 10 ans - 12 ans - 14 ans)
 Taille tri-fonction : _____
 Taille t-shirt : _____
 Pointure : _____

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) père, mère ou tuteur _____
 autorise mon fils, ma fille _____ :

- à être transporté dans un véhicule personnel d'un des parents désignés par l'association pour tout déplacement du club.
- autorise les responsables ou encadrants du NaSaTri à prendre toutes les mesures nécessaires pour que mon enfant licencié reçoive les soins d'urgence, médicaux ou chirurgicaux, en cas d'accident et être transporté à l'hôpital le plus proche ou celui désigné par les services médicaux ou d'urgence prenant en charge l'accidenté.
- autorise l'utilisation de l'image et du nom de mon fils, ma fille sur les photos, pour diffusion éventuelle dans la presse locale, édition de calendriers ou albums photos pour le compte du NaSaTri ou sur le site Internet et réseaux sociaux .
- J'approuve et je respecte le Règlement Intérieur (à lire avant signature)

Le ____/____/____ Signature

Observations médicales particulières du licencié et allergies :

Règlement intérieur & charte du NaSaTri

Ce Règlement Intérieur (RI) a pour objet de préciser le fonctionnement du club ainsi que de définir les droits et les devoirs de l'ensemble des licenciés. La prise de licence au NaSaTri engage à l'acceptation du présent règlement.

- **Généralités**

Le NaSaTri se veut être un club avec un esprit familial, d'entraide et de respect afin d'amener tous ses licenciés à atteindre leurs objectifs. En vous licenciant au club vous acceptez et vous souhaitez être dans cette dynamique et participer à son bon fonctionnement. Le respect des autres, qu'ils soient licenciés du NaSaTri, d'autres clubs ou usagers et professionnels des établissements et des organisations que vous fréquenteriez, est une valeur primordiale dans votre sport et pour l'image du club.

Communication, diffusion, droit à l'image. La loi sur presse de 1881 sanctionne l'utilisation des moyens de communication mis à disposition par l'association à des fins racistes, discriminatoires, diffamatoires, injurieuses, pornographiques, pédophiles, politique. Si tel était le cas, le club se réserve par ailleurs le droit de supprimer ces dits-propos, voire d'interdire l'accès aux moyens de discussion à/aux licencié(s) à l'origine des écrits. Par son adhésion au club, le licencié accepte (sauf refus explicite) de faire parti des supports de communication utilisés par le club : site internet, listing interne, page et groupe Facebook, mail club, presse écrite et télé, vidéos. Pour les mineurs, l'acceptation de leur représentant légal sera la seule prise en compte. Le groupe Facebook "NaSaTri privé" est le support principal des informations d'entraînements et de fonctionnement du club. Seuls les membres licenciés auront accès à cette page et, sur la période des mutations, les personnes souhaitant s'inscrire au club. Tout licencié ne reprenant pas sa licence au NaSaTri, pour cause de mutation ou d'arrêt, se verra supprimé de ce groupe. Les parents des mineurs seront également acceptés sur ce groupe.

Lutte contre le dopage : Attention le contrôle anti-dopage concerne chaque licencié quelque soit son niveau sur une épreuve FFTRI. Vous avez un traitement déclarez-le, parlez-en à votre médecin ou à un dirigeant. Informations et prévention sur le site web de la FFTRI.

- **Licences**

Conditions d'adhésion et prise de la licence : Le prix de la licence est égal à la part fédérale due à la FFTRI, ajoutée de la part de la cotisation club. Le montant de celle-ci étant fixé chaque année par le Bureau. Le NaSaTri a pour objet la pratique des sports enchaînés proposés par la FFTRI. Un certificat médical de non contre indication de pratique du triathlon en compétition sera exigé à chaque adhérent. Seul le bureau est compétent pour accepter ou refuser une personne sur des critères sportifs, médicaux ou relationnels. La licence ne sera délivrée qu'après la remise par l'athlète du formulaire de demande de licence, du certificat médical, du règlement de sa cotisation, du règlement intérieur du club signé et des éventuelles pénalités de retard. La validité de la licence FFTRI s'étend du 1 er janvier au 31 décembre (ou du mois de septembre de l'année jusqu'au 31 décembre de l'année suivant pour les licences longues), cette période définit la saison sportive, de ce fait les demandes de licence doivent parvenir avant le 31 décembre de la saison sportive. La prise de licence est à faire via le site FFTRI et validée par le NASATRI. L'assurance est à prendre en plus de la licence. Le paiement de la cotisation sera fait via le site FFTRI. Les frais de mutation d'un membre entrant au club sont à la charge de celui-ci. Les pénalités liées à une régularisation trop tardive de la demande de licence FFTRI sont à la charge du retardataire.

Assurance : L'émission d'une licence par la Fédération Française de Triathlon, inclue une assurance, dont les garanties sont rappelées sur le formulaire de Licence. Lors de la prise de licence, le licencié choisit parmi les différentes assurances que propose la fédération. Chaque licencié ou représentant légal se doit de lire et de comprendre la notice d'information de la fédération concernant les assurances. En cas d'accident, le Club devra être informé dans les meilleurs délais, afin de pouvoir déclarer l'accident dans le délai de cinq jours. Le club décline toute responsabilité pour tout incident ou accident survenu à un licencié au cours des entraînements non contrôlés et/ou non organisés par le club.

Votre licence FFTRI vous permet d'être assuré dans votre pratique à l'entraînement et sur une épreuve agréée par la FFTRI (en fonction du type de licence choisie) et uniquement celles-ci

- **Entraînements**

Lors des entraînements, vous vous devez de pratiquer votre activité en toute sécurité pour vous et pour les autres. Le club n'est pas responsable des licenciés sur les trajets domicile-entraînement ou entraînement-domicile.

Pour des raisons de responsabilité, l'accès aux entraînements est réservé aux personnes à jour de leur cotisation (hors période de renouvellement des licences). Des essais peuvent être mis en place avec le Pass Club, renseignez vous sur le site de la ligue FFTRI.

Il est demandé aux pratiquants d'être présents sur les créneaux correspondants à leur catégorie d'âge ou niveau de pratique.

L'agenda des regroupements est diffusé régulièrement sur le groupe Facebook du club. Les athlètes participant aux regroupements doivent arriver une dizaine de minutes avant le début de la séance, afin de se tenir prêts, en tenue pour le début de ladite séance. L'entraîneur, l'animateur ou un membre du Bureau a la possibilité d'interdire à une personne de participer à une séance ou un stage, s'il juge son état physique insuffisant ou son attitude incompatible avec le bon déroulement de l'entraînement.

Des regroupements "non officiels" peuvent avoir lieu et un licencié peut donc proposer une sortie vélo, course à pied ou natation via le groupe facebook mais celle-ci n'engage en rien le club.

Le Bureau désigne chaque année les animateurs et entraîneurs concernés en spécifiant leur rôle et missions au sein du club. Dans le cas où le club participerait financièrement à la formation technique d'un de ses licenciés (brevet d'État, brevet d'Initiateur...), ce dernier devra se tenir à la disposition du club selon des modalités définies contractuellement.

Natation

Lors des créneaux natation, ne pas déranger les autres usagers de la piscine, respecter les règles et le personnel de l'établissement.

Vélo

Lors des sorties vélo, le port du casque est obligatoire ainsi qu'un équipement adéquat aux conditions climatiques. Vivres et boisson également obligatoires sur chaque sortie. Le club trouvant important le respect de l'environnement, il demande à ses licenciés de ne pas jeter papiers et ravitaillement sur les routes et dans la nature. Même s'il est fortement conseillé d'avoir un téléphone portable, il devra être consulté uniquement quand vous serez à l'arrêt. Vous devez évidemment de respecter le code de la route.

Course à pied

Chaque pratiquant se doit de respecter le lieu où il s'entraîne et s'engage à ne pas le dégrader en jetant papiers ou autres déchets. Le sportif devra se munir de boisson et de vivres et porter une tenue adéquate aux conditions climatiques.

- **Compétition**

Chaque licencié du NaSaTri se doit de participer à, au moins, une compétition dans la saison.

Lors des compétitions il est obligatoire d'arborer la tenue du club avec ses partenaires et de lui faire honneur en ayant un comportement irréprochable envers les autres pratiquants, les organisateurs et les arbitres.

Le triathlon étant un sport individuel mais pratiqué dans un club, il est attendu des licenciés qu'ils encouragent et participent à la bonne ambiance du club lors de ces rassemblements.

Afin de minimiser les coûts, il est souhaitable d'organiser du covoiturage. Les frais de déplacement seront à la charge des occupants. Dans le cas d'un déplacement club où un minibus de la ville ou d'un sponsor est mis à disposition, le déplacement des mineurs se fera sous autorisation parentale écrite (modèle à demander au comité directeur).

En m'inscrivant au NaSaTri, je m'engage à :

- 1) Respecter le règlement interne du club, à pratiquer les disciplines reconnues par la Fédération Française de Triathlon dans la plus pure éthique sportive tant au niveau des entraînements que des compétitions,
- 2) Porter la tenue officielle représentant mon club sur les épreuves fédérales,
- 3) Participer à au moins une compétition
- 4) Participer comme bénévole aux organisations faites par le club,
- 5) Avertir mon médecin traitant que mon activité sportive est sujette à des contrôles antidopage

Le bureau se réserve le droit de ne pas renouveler la licence de ses membres n'ayant pas satisfaits à leurs engagements.

Dans le cas où un adhérent ne respecterait pas le présent règlement ou perturberait la sérénité du club, le comité directeur se réserve le droit de prendre des sanctions à son encontre.

Le RI pourra être modifié à tout moment selon l'appréciation du comité directeur et sur proposition des adhérents du club.

Signature du licencié (obligatoire)

Signature de son représentant légal si l'enfant est mineur

Questionnaire de santé Adhérent licencié 2022

Renouvellement de licence

(Joindre la copie d'un certificat médical datant de moins de trois ans avec ce questionnaire)

NaSaTri

Nom : _____ Prénom _____ Date de Naissance : _____

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine ? Des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A CE JOUR :	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

DATE :

SIGNATURE de l'adhérent : (ou de son représentant légal si mineur)

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Fournir un certificat médical datant de septembre 2019 au plus tôt et attester, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Fournir un certificat médical de moins d'un an. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



Attestation questionnaire santé 2022
Renouvellement de licence
NaSaTRi

*Je soussigné M / Mme _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé Cerfa n°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif.

Pour les mineurs :

*Je soussigné M / Mme _____, en qualité de représentant légal de _____, atteste qu'il /elle a renseigné le questionnaire de santé Cerfa n° 15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal.



Certificat médical

A remplir par le médecin

Je soussigné(e) Docteur, certifie que l'état de santé de Mr. / Mme / Mlle ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :

La pratique en **compétition** du Triathlon*

La pratique à l'**entraînement uniquement** du Triathlon*

*(RAYER LA MENTION INUTILE)

A

Le

Signature et cachet obligatoires

Certificat médical à joindre à votre formulaire de licence